



Séance du 15 novembre 2011

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice
Madame Béatrice SIAUDEAU a été nommée secrétaire de séance
Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2011 a été adopté.

1°/ Lotissement la Minée 2 – Gaz

La commune refuse de verser la participation demandée (14 000 €) pour l'alimentation gaz du lotissement de la Minée 2, compte-tenu du peu de personnes intéressées. Vote à bulletins secrets : 15 votants – OUI : 1 voix – NON : 13 voix – BLANC : 1 voix

2°/ Lotissement la Minée 2 – Extension des réseaux – devis du SyDEV

La commune accepte de verser la participation communale de 24 737 € pour l'alimentation électrique du lotissement. Coût total des travaux 32 230 €. La différence étant prise en charge par le SyDEV.

3°/ Lotissement la Minée 2 – Effacement de la ligne haute tension – devis du SyDEV

La commune accepte de verser la participation communale de 16 595 € pour l'effacement de la ligne haute tension au-dessus du lotissement de la Minée 2. Coût total des travaux : 33 190 €. La différence étant prise en charge par le SyDEV.

4°/ Lotissement la Minée 2 – convention pour passage des canalisations eaux pluviales

Compte tenu de la pente du terrain, les canalisations d'eaux pluviales du lotissement de la Minée 2 doivent passer sur les parcelles privées ZO 42 et 43 afin de rejoindre le bassin d'orage de la Pidouzerie. En compensation de la création de cette servitude de passage une indemnité de 3 000 € sera partagée entre les deux propriétaires des parcelles concernées. (vote à bulletins secrets : 15 votants – OUI : 13 voix – NON : 1 voix – BLANC : 1 voix)

5°/ Diagnostic des réseaux assainissement – choix du bureau d'études et demande de subventions

Un diagnostic des réseaux assainissement va être réalisé par le cabinet SOGREAH pour un montant de 21 150 €. Cela permettra de voir l'état des réseaux et d'estimer si des travaux de réfection sont nécessaires. Les demandes de subventions seront déposées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau

6°/ Plan communal de sauvegarde – Adhésion à la cellule d'appui de l'Association des Maires

Le plan communal de sauvegarde va être élaboré dans le cadre des responsabilités communales en termes d'information, de protection et de sauvegarde de la population. Cette réalisation va se faire en partenariat avec l'Association des Maires de Vendée.

7°/ Renouveau de la convention "prestation paie" avec la Maison des Communes

La Maison des communes réalise chaque mois les salaires des agents et des élus en vertu d'une convention signée avec la commune. Cette convention arrivant à expiration, elle est renouvelée pour une durée de 4 ans.

8°/ Prévention alcool jeunes

Une enquête a été réalisée auprès des jeunes de 11 à 18 ans dans les écoles des Herbiers, sur leur rapport avec l'alcool. Les résultats ont été présentés. Une ou plusieurs actions de prévention seront mises en place sur la commune pour le printemps 2012 en partenariat avec les associations locales

9°/ Questions diverses

▶ Proposition achat de terrain à la Motte

Le propriétaire des parcelles ZH 2 et 3 à la Motte a fait part à la commune de son souhait de les vendre. La commune n'est pas intéressée par l'acquisition de ces terrains au prix demandé

▶ Inauguration du centre bourg samedi 19 novembre

Circuit : départ du périscolaire > rue de la Madone jusqu'au pont > rue du Vieux Château > rue du Stade > rue de la Touche Boudaud > rue du Puit > rue de l'Hommeau jusqu'au foyer rural où auront lieu les allocutions et le verre de l'amitié.

▶ Toiture de la maison médicale

Le marché de réfection de toiture est proposé à l'entreprise CAUNEAU. Coût des travaux : 2 281 € HT

▶ Faïence sanitaires hommes foyer rural

Les travaux de faïence sont proposés à l'entreprise AUGEREAU pour un coût de 3 294 € HT

▶ Médecin

Avec les communes de Mesnard et Beaurepaire, les élus ont rencontré les médecins de la Gaubretière. Une nouvelle rencontre aura lieu courant décembre.

▶ Projet AKAENO

Un projet d'implantation dans la zone intercommunale a été présenté. L'entreprise étudie également un projet identique sur la commune de l'Oie.

▶ A.C.V

La commune disposait d'un stand sur la foire commerciale de septembre dernier (coût total pour la commune 1 244 € dont 100 € verre de l'amitié et 540 € travail des agents). Suite aux différentes rencontres, la commune est en contact avec 2 entreprises qui étudient une implantation sur la zone intercommunale.